

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **16 avril 2012**

Délibération n° 2012-2888

commission principale : **déplacements et voirie**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Dispositif d'animation du plan de déplacements inter-entreprises (PDIE) de la zone industrielle de Techlid - Attribution d'une subvention à l'association Techlid pour son programme d'actions 2012

service : Direction de la prospective et du dialogue public

Rapporteur : Monsieur Chabrier

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 6 avril 2012

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 18 avril 2012

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Domenech Diana, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Daclin, Calvel, Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Vesco, Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Mme Bailly-Maitre, M. Balme, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthelémy, Mmes Baume, Benekadi, MM. Bernard B., Bolliet, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, MM. Chabert, Chabrier, Mme Chevallier, MM. Cochet, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Forissier, Galliano, Genin, Gentilini, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Huguet, Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Mme Laval, MM. Le Bouhart, Lelièvre, Léonard, Lévêque, Mme Levy, MM. Lung, Lyonnet, Martinez, Millet, Muet, Olivier, Mmes Palēja, Perrin-Gilbert, MM. Petit, Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Réale, Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Serres, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touléron, Touraine, Turcas, Uhlich, Mme Vallaud-Belkacem, MM. Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Mme Yéréman.

Absents excusés : M. Charrier (pouvoir à Mme Besson), Mme Vullien (pouvoir à M. Bouju), M. Desseigne (pouvoir à M. Reppelin), Mme Peytavin (pouvoir à M. Thivillier), M. Blein (pouvoir à M. Serres), Mmes Frih (pouvoir à M. Arrue), Bocquet (pouvoir à M. Forissier), Chevassus-Masia (pouvoir à M. Barthelémy), MM. Corazzol (pouvoir à M. Philip), David G. (pouvoir à M. Roche), Flaconèche (pouvoir à Mme Tifra), Fleury (pouvoir à M. Grivel), Fournel (pouvoir à M. Touléron), Geourjon (pouvoir à M. Augoyard), Mme Lépine (pouvoir à M. Buffet), M. Morales (pouvoir à M. Uhlich), Mmes Pesson (pouvoir à M. Martinez), Revel (pouvoir à Mme Cardona), M. Vurpas (pouvoir à M. Barral).

Absents non excusés : Mme Bab-Hamed, MM. Lebuhotel, Longueval, Louis, Nissanian.

Séance publique du 16 avril 2012**Délibération n° 2012-2888**

commission principale : déplacements et voirie

objet : **Dispositif d'animation du plan de déplacements inter-entreprises (PDIE) de la zone industrielle de Techlid - Attribution d'une subvention à l'association Techlid pour son programme d'actions 2012**

service : Direction de la prospective et du dialogue public

Le Conseil,

Vu le rapport du 28 mars 2012, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

L'association Techlid bénéficie du travail permanent de 5 salariés. Avec ses partenaires, que sont la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) -antenne de Limonest-, l'association des chefs d'entreprises (APADLO) et la Communauté urbaine de Lyon, elle mène plusieurs actions qui consistent notamment à :

- faciliter l'implantation de nouvelles entreprises,
- gérer les observatoires de l'économie et de l'immobilier d'entreprise,
- participer aux actions de développement et d'animation économiques et aux projets d'aménagement.

a) - Objectifs

La Communauté urbaine, avec le soutien de la Région Rhône-Alpes et de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), développe, depuis quelques années, une politique d'encouragement à des déplacements domicile-travail plus durables en incitant à la mise en œuvre de plans de déplacements inter-entreprises (PDIE). L'objectif principal est de réduire l'utilisation de la voiture individuelle pour effectuer ces déplacements.

b) - Compte-rendu des actions réalisées au titre des années 2008-2011

Dans ce contexte, l'association Techlid a engagé, depuis 2008, la mise en œuvre d'un PDIE. Un diagnostic PDIE a été réalisé, après enquête, auprès des salariés de la zone et a permis d'élaborer 2 plans d'actions successifs : 2008/2009 et 2010/2011.

c) - Bilan

Ces plans d'actions, réalisés par Techlid, ont permis de décliner des actions concrètes sur le terrain, avec un lien de proximité entre entreprises et autorités organisatrices de transport (AOT), réparties en 5 volets : communication, incitation au covoiturage, développement des modes doux, encouragement aux transports en commun (TC) et évaluation avec une enquête mobilité qui a eu lieu en 2011 :

- volet communication : le plan de communication global vise à informer, entreprises et salariés, des solutions existantes en termes de moyens alternatifs à l'usage de la voiture individuelle : information via le site Techlid, mise en place de 10 points écomobilité sur le territoire, diffusion dans le Techlid info, newsletter, etc,
- covoiturage : animations en entreprises, création de "communautés covoitureurs" : Ecole de management de Lyon, Ecole centrale de Lyon et société Bull. A ce jour, 902 inscrits sur le site de covoiturage de Techlid,
- modes doux : animations pour la pratique du vélo à assistance électrique (VAE) et réalisation d'une carte qui identifie les parcours cyclables, diffusée en 6 000 exemplaires,
- transports en commun : diffusion de la lettre d'information Atoubus avec un minibus d'information, partenariat train express régional (TER)/Techlid visant à favoriser l'utilisation du TER,
- enquête mobilité réalisé mi-2010 : 704 salariés (représentant 149 entreprises) ont répondu. Cette enquête fait apparaître, entre autre, la part de l'utilisation de la voiture individuelle : 84 % en 2008 et 79 % en 2010.

d) - Programme d'actions pour 2012 et plan de financement prévisionnel

Au vu de ces résultats significatifs, il est nécessaire, aujourd'hui, de poursuivre et de conforter l'animation de ce plan d'actions "mobilité durable". L'association Techlid sollicite le soutien de la Communauté urbaine pour assurer la continuité de la mise en place d'un poste d'animateur mobilité permettant de décliner sur le terrain, de façon efficace et concrète, la mise en œuvre du PDIE avec des objectifs chiffrés très précis :

- covoiturage : augmenter le pourcentage d'inscrits sur le portail internet de 25 % (avec un minimum de 150 inscrits supplémentaires),
- une augmentation de 10 % de l'usage des transports en commun,
- l'achat de 50 VAE par les salariés des entreprises pour leurs déplacements domicile-travail,
- fédérer de nouvelles entreprises afin de passer des 3 300 salariés actuels à 4 000 salariés.

Pour assurer le suivi de ces objectifs, plusieurs critères d'évaluation seront mis en place sur la base d'une enquête auprès des salariés de la zone, avec un comparatif avec 2011, une évaluation des inscrits au portail de covoiturage et une évaluation de la fréquentation des lignes bus et train. Il sera demandé à chaque entreprise partenaire une évaluation de toutes les initiatives engagées dans l'entreprise en faveur d'une mobilité durable.

La participation de la Communauté urbaine sollicitée est de 10 000 € sur la base du budget prévisionnel suivant :

Dépenses	Montant (en €)	Recettes	Montant (en €)
salaire et frais de fonctionnement	55 745 €	budget Techlid	45 745 €
		Communauté urbaine de Lyon	10 000 €
Total	55 745 €	Total	55 745 €

Afin de soutenir cette démarche de mobilité durable, il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 10 000 € à l'association Techlid pour son programme d'actions 2012 ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission déplacements et voirie ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 10 000 € au profit de l'association Techlid dans le cadre du dispositif d'animation du plan de déplacements inter-entreprises dans la zone industrielle de Techlid,

b) - la convention à passer entre la Communauté urbaine de Lyon et l'association Techlid définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - La dépense correspondante sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal de la Communauté urbaine - exercice 2012 - compte 657 4 - fonction 020 - opération n° OP02O2036.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le Président,
pour le Président,

Reçu au contrôle de légalité le : 18 avril 2012.